

Pour diffusion immédiate

Premier volet d'une nouvelle stratégie de développement

LA VILLE DE LÉVIS ANNONCE LA CRÉATION D'UN BUREAU DE PROJETS

Lévis, le 9 mai 2014. – Monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis, a annoncé ce matin la création d'un Bureau de projets dont le principal objectif est d'améliorer le développement sur l'ensemble du territoire. Par la même occasion, le maire a annoncé que la Ville de Lévis entreprend un changement majeur dans la gestion de son urbanisation en se dotant d'une nouvelle stratégie de développement résidentiel, commercial et industriel qui sera mieux adaptée à la réalité du marché.

« Le Bureau de projets constituera une porte d'entrée unique pour le dépôt et la conclusion des grands projets de développement résidentiel, commercial et industriel présenté par les promoteurs. Ce sera une unité de coordination, de planification et de résolution de problèmes qui assurera la coordination de toutes les ressources contribuant à la planification et à la réalisation des projets, mais qui proposera également aux membres du conseil municipal des critères de priorisation des projets », a déclaré le maire.

« Ainsi, cette nouvelle stratégie permettra de diminuer le nombre de comités consultatifs d'urbanisme pour accroître l'efficacité et l'agilité des actions de la Ville », a-t-il renchéri.

La coordination du Bureau de projets, dont l'ouverture est prévue au cours du mois de juin prochain, sera assurée par madame Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe à la Ville de Lévis. Son rôle consistera notamment à orchestrer les ressources de l'ensemble des directions de la Ville. Monsieur Jean-Claude Belles-Isles, directeur de l'Environnement, agira à titre de coordonnateur adjoint et veillera à épauler madame Côté afin d'assurer une disponibilité optimale auprès des différents partenaires. Quatre autres ressources humaines compléteront la formation du bureau de projets.

« Nous voulons faire de Lévis une ville attrayante ; un milieu de vie dynamique et de haute qualité pour ses citoyennes et ses citoyens, ses entreprises, ses partenaires ; une administration où se conjuguent efficience et efficacité ; une terre d'accueil pour de nouveaux citoyens ; un lieu accueillant pour les projets de développement durable » a lancé le maire de Lévis.

Le comité de suivi

Un comité de suivi aura pour mandat d'établir un mécanisme permanent de coordination pour les projets de développement de la Ville, en plus de s'assurer d'une concertation soutenue au plus haut niveau de la Ville afin de mettre en œuvre les mécanismes favorisant le développement du territoire.

En plus de la coordonnatrice et du coordonnateur adjoint du Bureau de projets, ce comité, présidé par le maire, sera constitué de monsieur Guy Dumoulin, président de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville de Lévis, des présidents des trois arrondissements, monsieur Michel Turner, de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, monsieur Réjean Lamontagne, de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est et monsieur Serge Côté, de l'arrondissement de Desjardins.

Des résultats à court terme

« La création du Bureau de projets témoigne de la volonté de la Ville de Lévis d'agir à court terme afin de rapidement améliorer l'efficacité et l'agilité des actions et de jeter les bases pour améliorer la suite des choses », a ajouté le maire.

Concrètement, la Ville de Lévis a l'intention de revoir sa réglementation locale afin de l'assouplir pour l'adapter à la réalité du marché, de modifier le schéma d'aménagement du territoire pour qu'il soit conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'intégrer la nouvelle stratégie de développement dans le schéma d'aménagement.

« Notre stratégie devra être accompagnée d'une meilleure planification du développement du territoire, ce qui signifie que nous allons accélérer les plans de gestion des milieux humides et que nous allons compléter les plans directeurs d'aqueduc et d'égout pour l'ensemble de la municipalité », a précisé monsieur Lehouillier.

Au cours de l'été 2014, une équipe tactique sera également formée afin de soutenir le Bureau de projets pour agir rapidement dans la proposition et la mise en œuvre de solutions sur la réglementation, en géomatique pour accélérer la réalisation des plans directeurs d'aqueduc et d'égout et enfin en appui aux équipes régulières qui poursuivront l'exercice de révision des outils et processus.

En matière de développement immobilier commercial, industriel et résidentiel, les constats suivants illustrent bien la réalité de Lévis :

- au plan commercial et d'espaces à bureaux, il faudra mieux planifier la stratégie de développement et réduire les délais;
- au plan industriel, le potentiel est également important, mais les terrains viabilisés sont insuffisants. Une stratégie et des actions sont en préparation pour permettre de corriger cette situation ;
- pour le secteur résidentiel, il faudra revoir entièrement notre stratégie de développement sur notre territoire et s'assurer que nos réseaux auront les capacités suffisantes pour recevoir nos projets.



« Le potentiel de développement sur le territoire de Lévis est bien réel et nous croyons fermement que notre vision et notre stratégie, combinées à la création d'un guichet unique de services, permettront d'exploiter ce potentiel. Naturellement, ce développement devra se faire en harmonie avec la qualité de vie des citoyennes et citoyens. D'ailleurs, la Ville de Lévis a l'intention de rendre public bientôt son projet de plan de développement durable », a indiqué le maire.

Nous convions l'ensemble de notre personnel au chantier de la prochaine décennie : le chantier de la propulsion. Nous figurons dans le peloton de tête en matière de taux de chômage et de diversification économique et au 6^e rang des 50 plus grandes villes au Canada en ce qui a trait à la population active. Nous comptons 65 000 emplois sur notre territoire. Le Conference Board du Canada nous qualifie même de ville la plus attractive au Québec. Il faut miser sur nos atouts», a conclu le maire de Lévis.

- 30 -

Source : Francis Martel
Attaché de presse
Téléphone : 418 572-7820

